

Promouvoir la réussite...

HELMo apporte quelques pierres à l'édifice

L'été dernier, la Communauté Française promulguait un nouveau décret axé notamment sur la démocratisation de l'enseignement supérieur par la réussite. Un pas en avant dans la démocratisation. De l'accès pour tous, nous passons à la réussite pour tous. En bref, l'idéal pédagogique... pour autant que les changements soient mis sur les moyens et non sur une diminution des exigences !

Des changements dans les moyens, le décret en propose et en impose (voir, entre autres, les 9 points ci-dessous), mais, à bien y regarder, nous avons pris les devants, et depuis pas mal de temps... Ne citons que quelques exemples d'activités mises en œuvre depuis la création de notre Haute Ecole pour nous apercevoir que nous avançons dans la bonne direction :

1. La création d'une cellule d'orientation et d'aide à la réussite

Issu de la tradition de nos deux Hautes Ecoles d'origine, le Service d'Accompagnement Pédagogique HELMo ([Nadine Roideaux](#) et [Laurence Oger](#)) est notamment à la disposition de tous nos étudiants. Il accueille principalement des étudiants de première année qui ont besoin d'un coaching individualisé en matière de prise de notes, de techniques de synthèse, de mémorisation ou de gestion du temps, par exemple. Il offre également un espace de parole et de discussion pour les étudiants en décrochage.

2. L'offre d'activités spécifiques visant à faire acquérir des méthodes et techniques propres à accroître les chances de réussite des étudiants de première génération

En novembre dernier, [Nadine Roideaux](#) a animé pour les étudiants de Bac 1 éducateur spécialisé (HELMo CFEL) une activité collective facultative axée sur l'organisation du travail et la gestion du temps.

3. L'organisation d'un cycle de formation pour les étudiants de 1ère année, visant à développer chez les étudiants des compétences minimales, outils et méthodes de travail.

De septembre à décembre, [Laurence Oger](#) a, quant à elle, animé des séances intégrées aux cours (et donc obligatoires) des étudiants de Bac 1 en ingénieur industriel, informatique, éducation physique et marketing. Ces séances thématiques devaient permettre aux étudiants de développer leurs compétences en prise de notes, recherche documentaire, synthèse, organisation du travail et gestion du temps tout en travaillant sur les matières inscrites à leur programme de formation.

4. La mise à disposition d'outils d'auto-évaluation et de services-conseil permettant de déceler les compétences des étudiants ou leurs lacunes éventuelles

En termes de compétences transversales liées aux méthodes de travail, [Laurence oger](#), en collaboration avec Anne Hougardy, a conçu trois « positests » pour les étudiants, axés sur la prise de notes, la gestion du temps et la gestion de l'étude. Une occasion pour eux de faire le point sur leurs méthodes de travail et de solliciter un accompagnement individualisé le cas échéant. Les tests sont accessibles à tous à l'adresse www.helmo.be/acc-peda . En termes de connaissances et compétences liées aux « contenus-matières », [Marielle Roskam](#) et [Paule Peressi](#), enseignantes à HELMo Ste Marie, ont conçu un test d'auto-évaluation en ligne pour leur cours de comptabilité. Elles assurent également le suivi des étudiants en difficulté.

5. *L'organisation, avant le 1er décembre, d'enseignements en petits groupes et consacrés à des exercices pratiques dans une discipline spécifique de la formation, afin de s'assurer de la bonne orientation de l'étudiant.*

Dans la section mode, les ateliers pratiques démarrent dès la rentrée en 1^{ère} année. Les étudiants y sont placés en situation quasi professionnelle car ils y mènent un projet personnel, ce qui est un facteur de motivation. Les groupes d'atelier sont constitués de 15 étudiants maximum. Ainsi, les étudiants bénéficient d'un accompagnement et d'un encadrement personnalisé. (Contact : [Christelle Cormann](#), directrice adjointe pour la section mode).

6. *Le développement de méthodes didactiques innovantes ciblées sur le profil d'étudiants de première génération*

Sous l'impulsion de Renée Brocal, directrice la catégorie sociale, sept enseignants de « cours généraux » du Bac 1 en assistant social ont conçu un module transdisciplinaire d'apprentissage par problème afin de permettre aux étudiants de mieux percevoir, dès le début de la 1^{ère} année, le sens, l'intérêt et la complémentarité de ces cours (histoire, philosophie, économie politique, droit, sociologie, etc.) dans leur formation. (Contacts : [François Istasse](#) et [Gaby Delcour](#), coordinateurs)

7. *La mise en place d'une politique ciblée sur les populations socio-économiquement défavorisées arrivant dans l'enseignement supérieur*

En partenariat, le Service Social et le Service d'Accompagnement Pédagogique, ont émis plusieurs propositions d'actions concrètes sur base des interpellations des étudiants rencontrés. L'une ou l'autre de ces propositions sera retenue pour l'année académique prochaine. (Contact : [Françoise Gustin](#), responsable du Service Social)

8. *La mise en place d'une formation destinée à améliorer la maîtrise des compétences langagières*

A Ste Claire, [Sabine Jacob](#) a coordonné une session préparatoire (avant la rentrée académique) axée sur la maîtrise de la langue française. Au programme : expression et compréhension orale, vocabulaire et grammaire. Ce module, qui a rencontré un vif succès, est ouvert à tous les étudiants. Il accueille notamment des germanophones, néerlandophones et des Erasmus. Un partenariat s'est développé dès cette année avec HELMo Ste Marie, il ne pourra que se renforcer à l'avenir, par exemple en organisant une session commune ...

9. *La signature d'une convention de collaboration avec un Centre de didactique supérieure d'une Académie universitaire pour l'accompagnement des enseignants en charge des étudiants concernés*

Les contacts pris avec différentes académies pourraient permettre de renforcer l'offre actuelle de soutien aux enseignants proposée par le Service d'Accompagnement Pédagogique (Contact : [Laurence Oger](#)).

En outre, le second quadrimestre nous permettra également d'avancer sur trois autres chantiers prévus dans ce décret : l'évaluation des enseignements par les étudiants (déjà en discussion au sein du Conseil Pédagogique), le développement d'un programme de tutorat des étudiants de 1^{ère} année par des étudiants de 2^{ème} et 3^{ème}, et la conclusion d'une charte d'engagement entre les étudiants en difficulté et la Haute Ecole.

Bien entendu, ces initiatives sont loin d'être généralisées de manière exhaustive et à l'ensemble de nos sections. Nous sommes toutefois convaincues que la communication de nos réalisations et la mise en réseau de nos compétences pourront être moteurs de projets à venir. Les personnes citées dans ce texte sont disponibles pour partager leur expérience et/ou d'accord de participer à leur adaptation dans le contexte d'une autre formation. N'hésitez pas à les contacter... A nous de réellement construire ensemble l'étape suivante de démocratisation de l'enseignement supérieur dans notre Haute Ecole !